



Demande d'annulation de préavis

Par **andromede_old**, le **20/06/2007** à **17:22**

Bonjour,

Actuellement locataire d'un appartement, je souhaite le quitter en envoyant un préavis de 3mois.

En meme temps je suis intéressé par un logement social, dont mon dossier est cours de validation. Je ne sais si mon dossier sera accepté ou non.

J'aurais aimé savoir s'il été possible d'annuler un préavis auprès de mon agence immobilière et si oui quels sont les délais?

Pour information j'ai contacté mon agence immobilière , ils m'ont fait savoir qu'il été possible d'annuler un préavis mais que si entre temps, il trouvait un autre locataire, mon annulation serait effective et je serais obligé de quitter l'appartement.

L'agence immobilière a t'elle le droit de m'expulser de mon appartement s'il trouve effectivement un autre locataire?

Salutations